



# SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

Association Reconnue d'Utilité Publique – Décret du 8 août 1997

21 rue Daviel – 75013 Paris Tél. 01 43 29 66 70  
Télécopie : 01 48 78 11 60 E-mail : spp@spp.asso.fr Site : www.spp.asso.fr

CB/AR/MCCD/AG/SPP/2019-39

Paris, le 25 mars 2019

Aux membres de la SPP ayant une compétence en psychanalyse avec l'enfant et l'adolescent

## ***APPEL DE CANDIDATURE À LA COMMISSION POUR LA PSYCHANALYSE AVEC L'ENFANT ET L'ADOLESCENT (COPEA)***

Chers Collègues,

Conformément aux statuts et règlement intérieur de notre Société, l'élection des membres de la COPEA (5 titulaires et 5 adhérents) va se dérouler :

Pour faire acte de candidature à la commission pour la psychanalyse avec l'enfant et l'adolescent, veuillez retourner dûment signé, par courrier, par fax ou en pièce jointe par mail ([spp@spp.asso.fr](mailto:spp@spp.asso.fr)) le document ci-joint.

L'appartenance au conseil d'administration, au conseil scientifique et technique ou à la commission des candidatures n'interdit pas de se porter candidat à la COPEA.

**La date limite de RÉCEPTION** des candidatures est fixée au ***MARDI 28 MAI, terme de rigueur.***

Les candidatures peuvent être accompagnées d'une lettre de présentation qui sera diffusée aux membres avec les bulletins de vote. Cette lettre ne doit pas excéder une page dactylographiée.

**Rappelons que les candidats doivent être à jour de leur cotisation 2018 au 31 décembre 2018** et que seuls les membres reconnus par notre Société comme psychanalystes ayant une compétence avec l'enfant et l'adolescent (RPEA) sont éligibles à la COPEA.

En revanche, sont électeurs tous les membres de notre Société (à jour de leur cotisation 2018 au 31 décembre 2018).

Nous vous prions de croire, Chers Collègues, à l'assurance de nos meilleurs sentiments.

Clarisse BARUCH  
Secrétaire Générale

Anne ROSENBERG  
Marie-Claire CAMUS-DELAGE  
Secrétaires Générales adjointes

P.J. : Candidature à la COPEA.